

Corps, sexe et pouvoir : pour une problématique foucauldienne de l'épidémie du sida

Body, Sex and Power: For a Foucauldian Problematic of the AIDS Epidemic

Pierre RIVARD

Volume 24, Number 1, Spring 1992

Entre le corps et le soi: une sociologie de la « subjectivation »

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001641ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001641ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

RIVARD, P. (1992). Corps, sexe et pouvoir : pour une problématique foucauldienne de l'épidémie du sida. *Sociologie et sociétés*, 24(1), 123–140. <https://doi.org/10.7202/001641ar>

Article abstract

The principal analyses for understanding the politics of the AIDS epidemic maintain that the way the illness has been managed has been determined to a large extent by structures of domination which attempt to exert a repressive control over sexuality, understood as a point where bodily practices and subjectivity meet. These analyses follow from a negative conception of power, seriously challenged in Michel Foucault's work. Returning to Foucault's hypotheses concerning modern bio-power, we favor an analysis which describes the management of the epidemic as a mechanism of the normalization of sexuality, in which the positivity of relationships between power, the body and modes of subjectivization become evident.

Corps, sexe et pouvoir : pour une problématique foucauldienne de l'épidémie du sida



PIERRE RIVARD

1. LE SCÉNARIO RÉPRESSIF

Les principales analyses qui ont proposé jusqu'à maintenant une compréhension politique de l'épidémie du sida dénoncent le mode de gestion qui aurait été privilégié par les autorités politiques et publiques. Selon ces analyses, ce mode de gestion de l'épidémie serait articulé autour d'une structure ou volonté de domination sociale intitulée, selon le cas, homophobie, germophobie ou érotophobie¹, nouvelle droite et « reaganisme² », ou encore ordre

1. Dans son essai *Sex and Germs. The Politics of Aids*, la sociologue américaine Cindy PATTON soutient que la crise médicale et politique du sida a donné lieu à une entreprise extrême de pénalisation du sexe menée par la nouvelle droite (p. 157). Cette entreprise s'est articulée autour de deux principaux systèmes de croyances : la germophobie et l'érotophobie. En ce qui concerne la germophobie, Patton rappelle que les « germes » jouent depuis longtemps un rôle symbolique important dans l'organisation sociale de la différence. Les germes, et les maladies qu'ils causent, sont dans nos sociétés associés à la différence, à tout ce qui est étranger à la norme et dont il faut dès lors se protéger par tous les moyens (voir pp. 11, 12). Parallèlement à la peur des germes coexisterait un autre système de croyances que Patton nomme l'« érotophobie », soit la peur de la sexualité. Parce que la culture des homosexuels accorde une place valorisante à la sexualité, explique Patton, elle se heurte de plein front au système de l'érotophobie. Pour l'érotophobe, la sexualité de l'homosexuel est précisément hors de contrôle, et dès lors, celui-ci constitue une menace pour la société. Patton accorde beaucoup de poids à ces deux systèmes culturels, fortement répressifs, et elle estime qu'ils ont joué un rôle important dans tous les aspects de la réponse sociale au sida (p. 12). C'est sur la base de ces deux systèmes culturels que, selon Patton, la nouvelle droite aurait envahi le champ du sida pour promouvoir son credo traditionaliste et familialiste, qui s'oppose à toute forme de liberté dans l'expression de l'identité sexuelle, et aussi pour tenter de rétablir son autorité dans ces domaines, autorité qui s'était effritée au cours des années 1970 (voir pp. 12,13,18). L'aboutissement, et l'enjeu, de cette attaque orchestrée par la nouvelle droite contre les malades du sida et les homosexuels plus particulièrement est, selon Patton, le contrôle politique du corps, de la sexualité et de l'identité : Cindy PATTON (1986), *Sex and Germs. The Politics of Aids*, Montréal-Buffalo, Black Rose Books, 175 pages.

2. Sur l'influence du « reaganisme », courant politique néo-conservateur, dans la construction de la réponse politique et sociale au sida, le politicologue Dennis Altman écrit : « *This strand in Reaganism becomes relevant to the discourse on AIDS because it fueled the attempts by right-wing moralists to portray the disease as God's wrath and affected Washington's response in ways that went beyond restraints on government spendings. [...] The way in which AIDS is handled inevitably reflects the dominant ideology of the society. [...] The sort of research undertaken, the provision of health care, the response of hospitals and the medical profession, the way in which education of both the public and the "risk groups" is conducted, all are affected by political and cultural factors. The halfhearted response of governments, the considerable stigmatization of those struck by the illness and the politicization of the disease as revealed in the general assumption that AIDS is "the gay plague" all help to give the epidemic certain characteristics of Reaganism.* » Voir : Dennis ALTMAN (1986), *AIDS in the Mind of America*, Garden City, Anchor Press Doubleday, pp. 28-29.

familial³. Pour être bref, on peut dire que ces concepts renvoient à une entreprise de resserrement du contrôle politique et social exercé autour de la sexualité, point de rencontre d'une part de la formation et de l'expression d'identités individuelles et collectives et, d'autre part, de la définition et de la circulation des pratiques et usages du corps.

Ce type de gestion de l'épidémie serait mis de l'avant uniquement par les mouvements politiques conservateurs qui ont occupé une position de force au cours des années 1980. Ceux-ci profiteraient de l'incertitude et de la peur qui entourent le sida pour dénoncer la progression de la tolérance sociale face à la pluralité sexuelle et le relâchement de l'encadrement familial de la sexualité comme causes premières de l'éclosion de l'épidémie. Leur programme de lutte contre la maladie serait essentiellement répressif. Il consisterait à restreindre, par l'utilisation de la loi, l'exercice de toute forme de sexualité non reproductrice ou encore à annuler les droits acquis par les catégories sociales qui ne veulent pas se conformer au modèle familial hétérosexuel et patriarcal.

Les analyses dénoncent les mesures de criminalisation de certains comportements sexuels et de restriction des droits et libertés civiles proposées et mises en place par les tenants de l'approche répressive. Elles accusent ces derniers d'empêcher, pour des raisons idéologiques, la diffusion de programmes d'éducation sexuelle centrés sur une approche plus sécuritaire des pratiques sexuelles (*Safer Sex*). Ces analyses affirment que la réponse sociale dominante au sida consiste en une volonté d'utiliser la force pour imposer un régime de monogamie ou d'abstinence forcée plutôt que d'amener les individus à modifier leurs désirs et leurs pratiques sexuelles d'une façon volontaire et consciente, conformément au principe du droit à la libre disposition de son corps. Ainsi, plutôt que d'adopter un mode de gestion de l'épidémie fondé sur un scénario préventif, les autorités favoriseraient et implanteraient un régime répressif inefficace menant tout droit à la mort de milliers, voire de millions d'individus.

3. Dans *Policing Desire : Pornography, Aids and the Media*, Simon WATNEY affirme que la lutte contre le sida ne doit pas être simplement médicale, mais qu'elle implique une compréhension des discours et des images qui ont forgé une représentation de la maladie (p. 3). Selon lui, les modes de représentation de la maladie ont été déterminants dans l'élaboration de la réponse sociale au sida. Il tente dès lors d'analyser les principaux éléments autour desquels et par lesquels s'est constitué un mode de représentation de l'épidémie, ce qui par ailleurs, en dernière analyse, devrait rendre compte du travail du pouvoir et de l'oppression, dans notre société. Watney tente d'abord d'expliquer pourquoi la « rhétorique du sida » continue, plusieurs années après les débuts de l'épidémie, de défier les évidences médicales, c'est-à-dire de présenter le sida comme une maladie hautement contagieuse, suscitant un courant de panique, voire d'hystérie, autour des possibilités de contamination, alors qu'il s'agit plutôt d'une maladie sanguine (infection virale du système sanguin), faiblement contagieuse, ne nécessitant pas de mesures exceptionnelles outre les mesures traditionnelles d'hygiène (pp. 2-3). Selon lui, cette représentation déformée du sida tient principalement au fait que la maladie a été exploitée par un courant politique, qu'il nomme « familialiste », celui-ci cherchant à mettre de l'avant ses revendications pour un contrôle social plus serré des éléments de la société considérés comme inacceptables (voir pp. 3, 8). Selon Watney, l'extrême droite, l'idéologie du patriotisme hétérosexuel ou le néo-conservatisme ont tenté de faire passer les personnes atteintes du sida pour des ennemis de la famille (voir pp. 15, 16). Selon Watney, les mass media participent à cette structure de domination en définissant une subjectivité humaine unifiée dans un concept de *general public* qui, en fait, répond à l'image de la famille traditionnelle, blanche et hétérosexuelle. Les médias, en bout de compte, ont largement contribué selon Watney à élaborer une réaction sociale répressive face au sida, qui, d'après lui, n'est qu'une autre variante ou une répétition de cet effort de reproduction d'une subjectivité familiale (voir pp. 42, 43, 124, 125). L'enjeu de cette « colonisation » des modes de représentation du sida par la rhétorique familialiste est, suggère Watney, la construction du savoir sur le corps humain et ses capacités pour le plaisir sexuel (p. 9), ou, autrement dit, les pratiques du corps dans leur rapport à la sexualité. Le point central du conflit est le corps humain (voir pp. 125, 126). Nous verrons que Watney cite Foucault mal à propos. Si la famille est certes pour Foucault l'un des dispositifs par lesquels s'est développé notre régime actuel de gouvernementalité, il ne s'agit aucunement de l'extension d'un régime répressif, brutal et légaliste, cherchant à réprimer les corps et la sexualité, mais d'un pouvoir assujettissant et normalisateur, délaissant la loi, qui suscite le sexe pour pouvoir assujettir le corps. L'impact de cette métaphorisation du sida, qui cherche à policer le désir et endiguer la sexualité, pour reprendre la phraséologie de Watney, est très répressif. La métaphorisation entraîne, selon lui, l'adoption de mesures punitives contre-productives quant à la limitation de l'épidémie (pp. 44, 55), la perte de libertés civiles (pp. 43,44), la limitation des campagnes d'éducation sexuelle et, en bout de ligne la mort de milliers de personnes (pp. 55, 56), etc. Ces mesures punitives s'expriment essentiellement sous la forme de lois (pp. 58, 76). Pour Watney, toutes ces mesures ne peuvent être qu'inefficaces et ne mener qu'à une aggravation de l'ampleur de l'épidémie (voir pp. 78,128). Simon WATNEY (1987), *Policing Desire. Pornography, Aids and the Media*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 156 pages.

Suivant ces analyses, nous ferions en ce moment une expérience négative du sida. Cette expérience est marquée par l'intervention d'un pouvoir qui réprime, légifère, réglemente, interdit, qui cherche à assujettir certaines catégories sociales par l'usage de la loi et de la force. Le pouvoir réfère en quelque sorte à un mode de subjectivation qui écrase, voire qui abolit le sujet à travers des pratiques de domination.

Par ailleurs, les analyses proposent un mode de gestion préventif de l'épidémie où le pouvoir apparaît absent. Il s'agirait d'une expérience positive du sida. Il y aurait pour les pratiques du soi un espace d'adaptation libre où le désir se remodèle sans référence à l'obligation et à la soumission. L'épidémie du sida ne serait plus, comme cela serait actuellement le cas, l'occasion de l'extension d'un pouvoir homophobe, érotophobe, issu d'un dispositif familial qui ne tolère aucune subjectivité concurrente. Elle ne serait plus prétexte à une hétérosexualisation et une « familialisation » forcée de la société, ni le lieu privilégié d'un travail du pouvoir qui cherche à s'abattre sur le corps pour le détourner du plaisir et le resituer dans l'ordre reproductif.

Il s'agirait donc d'une stratégie préventive où l'autorité cède la place à l'érotisme, où l'objectif premier n'est plus de condamner ou d'enfermer les « sujets à risques », mais de les éduquer, par un travail patient et minutieux, d'opérer chez eux un retournement dans le désir. À ce moment, la réduction du « risque sexuel » passe par une recomposition des pratiques du plaisir alors que le droit à la jouissance en est la condition possible. On ne tenterait plus de séparer la société du « sujet à risque », mais plutôt d'extraire le risque du désir du sujet. L'objectif ne serait plus de rendre la société plus sécuritaire, mais plutôt le sexe, pris comme une matière brute, le terminal de cet espace de l'identité où le désir et le plaisir se rencontrent, où il suffit de modifier les carrefours et les voies d'accès, de retracer les voies de circulation, de modifier des itinéraires tout en les gardant libres. Ce dispositif éducationnel supposerait donc en quelque sorte que le sujet soit laissé en dehors du pouvoir.

Il se profile, somme toute, dans ces analyses, une large inquiétude concernant l'extension de l'emprise du pouvoir sur le corps, l'identité, la sexualité. Le pouvoir prend ici invariablement une figure négative, tant par la manière dont il fonctionne (appareil répressif) que par le programme qui le sous-tend (réinstaurer la dictature hétéro-familiale) ou par les intérêts qu'il sert (l'homophobie, l'hétérosexisme, la nouvelle droite, la *moral majority*, etc.). D'où la conclusion dans ces analyses qui veut que la lutte contre le sida doive être une lutte politique pour faire en sorte que la gestion de l'épidémie n'épouse pas les objectifs de ces volontés de pouvoir, mais qu'elle laisse plutôt, à travers ses stratégies éducatives et préventives, les champs de subjectivité ouverts et libres, hors du pouvoir répressif.

2. ÉPIDÉMIE ET POUVOIR

On ne peut nier que la réalité épidémiologique du sida ait effectivement permis que des discours répressifs aient libre cours, qu'il soit question d'éliminer ou de restreindre certains droits, que des projets d'enfermement, d'exclusion et de marginalisation soient élaborés et débattus. Le sida a effectivement fourni l'occasion à un certain courant politique déjà revigoré pendant la dernière décennie de promouvoir son idéologie traditionaliste, conservatrice et, à certains égards, réactionnaire. L'épidémie a effectivement permis que certaines structures de domination, telle l'homophobie, s'agissent et se manifestent plus ouvertement.

L'éclosion de la maladie dans des îlots de population très circonscrits (homosexuels, hémophiles, héroïnomanes, Haïtiens) et marginalisés a fait en sorte que le sida a été perçu comme la maladie de groupes sociaux dont le mode de vie ou certaines caractéristiques raciales et idiosyncratiques sont considérés comme étrangers aux normes sociales. Ainsi, le sida est venu en quelque sorte activer les fantasmes à propos de la menace que représentent ces groupes sociaux pour la population générale, et dès lors a permis que se répètent des injonctions en faveur du « contrôle » de ces groupes, afin que la société se prémunisse contre le danger de contamination morale et virale qu'ils incarnent. Il est clair que faute d'une solution médicale efficace, ces discours peuvent avoir reçu un écho favorable. La surveillance, le contrôle et l'exclusion de ces groupes sociaux ont pu apparaître comme les seuls modes d'action possibles.

La conjonction de tous ces éléments a certes permis à certains acteurs politiques de soutenir leur programme qui, bien souvent, n'avait rien à voir avec la santé publique. Des mesures coercitives, tels le dépistage obligatoire, la mise en quarantaine forcée ou la criminalisation de certains comportements sexuels, ont effectivement été à l'ordre du jour et, dans certains cas, mises en œuvre. Il s'est bien constitué quelque chose comme un scénario répressif de gestion de l'épidémie, dont l'objectif ne visait pas uniquement à juguler un problème de santé publique mais, plus précisément, à satisfaire un discours politique centré sur le contrôle moral de la société.

Toutefois, nous nous demandons si ce scénario a été réellement dominant. Car, *a contrario*, on ne peut nier que se soit constitué quelque chose comme une « expérience positive » du sida, ou, disons, la mise en place d'un mode de gestion de l'épidémie à caractère préventif. Lorsque l'on fait le sommaire des interventions de l'État, des appareils de santé et d'organismes communautaires, il faut voir qu'ont été mis en place divers programmes d'éducation cherchant à obtenir une modification non contrainte des comportements sexuels. Certains gouvernements se sont ouvertement engagés à respecter les droits des personnes atteintes, l'homosexualité n'a finalement pas été recriminalisée, et les campagnes de moralisation menées par la nouvelle droite n'ont eu qu'un impact mitigé⁴.

En bout de ligne, nous croyons que le problème que se pose l'analyse politique de l'épidémie du sida ne doit pas être de déterminer lequel de ces scénarios prédomine ou doit prédominer. Cela mènerait à d'interminables études de cas, puisque la gestion de l'épidémie diffère souvent d'une ville, d'un État et d'un pays à l'autre, et on trouvera facilement plusieurs exemples et arguments étayant l'une ou l'autre de ces hypothèses. La question qui, selon nous, doit être posée est la suivante : quel scénario de gestion de l'épidémie serait le plus compatible avec le mode de fonctionnement du pouvoir moderne ? Et, aussi, l'existence d'un scénario répressif et préventif ne constitue-t-elle pas l'envers et l'endroit d'une stratégie propre à l'économie du pouvoir moderne ?

Les analyses que nous avons présentées posent problème parce qu'elles découlent d'une conception du pouvoir que, croyons-nous, il faut remettre en question. D'abord, elles suggèrent que le pouvoir agit essentiellement sur un mode répressif, négatif. Il interdit, réprime, suspend, condamne, supprime. Il est une entreprise de domination qui fonctionne à partir de la loi, en usant de la force, pour régler la société, le corps, le sexe et les individus. Elles ignorent,

4. Tant sur le plan politique que juridique, les projets coercitifs ont eu en général un succès mitigé. À l'exception notoire de certains États américains ou pays du tiers monde, tel l'Inde, ils ont été progressivement abandonnés. À des degrés divers, la plupart des pays occidentaux ont eu une attitude plutôt mitigée à l'égard des mesures discriminatoires affectant les personnes atteintes du sida ou soupçonnées d'appartenir à un groupe à risque. Au début de l'épidémie, les gouvernements ont été très lents à réagir face aux cas flagrants de discrimination auxquels ont dû faire face ces personnes. Mais, progressivement, certaines protections légales ont été étendues aux personnes atteintes du sida, et les projets les plus farfelus de mise en quarantaine ont été mis à l'écart. Cela est notamment le cas au Canada, où certaines villes comme Montréal ont adopté une politique très claire à cet égard. En fait, lorsque les gouvernements se sont enfin décidés à agir, leurs programmes de santé publique et de lutte contre le sida ont bien souvent tenté de calquer à plus grande échelle, mais bien sûr selon des modalités différentes, les services et programmes mis de l'avant par la communauté homosexuelle. Une stratégie globale d'éducation et de prévention a été élaborée un peu partout à travers le monde grâce à la collaboration des organismes internationaux telle l'OMS. Pour une synthèse des politiques, programmes et recommandations en vigueur au Québec et au Canada, voir notamment : Julie HAMBLIN ; Margaret DUCKETT, Margaret SOMMERVILLE, Norbert GILMORE, Susan ZIMMERMAN (1992) *Responding to HIV/AIDS in Canada*, Toronto, Vancouver, Calgary, Carswell, 4^e édition, janvier. LABERGE-FERRON *et al.* (1988), *Rapport-synthèse du groupe de travail sur le sida*, Direction des communications, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 172 pages (on y formule 63 recommandations mettant l'accent sur la prévention, l'éducation, le respect de la confidentialité et les droits des personnes atteintes). SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, *Le Sida : l'état de la question au pays*. Rapport de synthèse et recommandations, 1988, 38 pages (48 recommandations qui vont de l'étude des comportements discriminatoires de la population, de programmes d'information même pour les personnes dont les activités sont criminelles — les toxicomanes —, la distribution de condoms dans les prisons — politique finalement adoptée par le gouvernement fédéral — et de seringues gratuites pour les toxicomanes, etc.). *Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur la confidentialité concernant la séropositivité à l'égard du VIH*, Rapport, Santé et Bien-être social Canada, novembre 1988, 15 pages. William BARTLETT (1988), *Le Sida : questions juridiques d'intérêt fédéral*, Service de recherche, Division du droit et du gouvernement, Bibliothèque du Parlement, mai, 23 pages. M.A. SOMERVILLE et N. GILMORE (1988), *Human Immunodeficiency Virus Antibody Testing in Canada : A Report Submitted to and Approved by the National Advisory Committee on AIDS*, Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'université McGill, janvier, 65 pages.

ainsi que l'a démontré Foucault, et comme nous le verrons, le caractère productif, positif du pouvoir moderne. Deuxièmement, ces analyses réduisent le pouvoir à des discours politiques qu'elles jugent dominants. Comme si le pouvoir s'exerçait strictement conformément à la façon dont certains acteurs politiques parlent ou qu'il était réductible à un discours. Aussi, elles laissent entendre que le pouvoir s'entête à opérer selon des méthodes inefficaces, notamment dans un contexte aussi important que celui d'une épidémie⁵. Comme l'explique Remo Bodei, les travaux foucauldien contestent cette interprétation du pouvoir :

Le pouvoir moderne, au contraire, compte davantage sur le plaisir plutôt que sur la punition (cf. *La Volonté de savoir*), compte davantage sur le fait de dire « oui » que sur celui de dire « non ». Il tend à entortiller l'individu dans les « spirales » éternelles du pouvoir et du plaisir. Ceci ne signifie pas pour Foucault que le pouvoir n'ait pas des aspects durs, de cruauté, ni qu'il ait renoncé à la punition, ou se soit limité à la surveillance. Cela signifie seulement que le pouvoir a plusieurs techniques, qu'il joue sur divers claviers, et que celui du plaisir est aujourd'hui le plus efficace. [...] Et de toute façon, le pouvoir est productif. Qu'est-ce que cela signifie ? Premièrement, que le pouvoir n'est pas seulement répressif. Son « mystère » est plutôt qu'il dit oui justement quand il semble dire non [...] Ainsi, par exemple, dans le domaine de la sexualité, il inaugure une foule de discours qui semblent repérer des perversions pour les condamner, alors qu'au contraire celles-ci sont « visualisées » afin d'être mieux absorbées dans la sexualité « normale » [...] Le pouvoir modèle les corps, les coordonne, les soumet à des autorités invisibles. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, avec de nouvelles techniques disciplinaires, les corps tendent à devenir extrêmement sensibles, liés plus aux séductions du plaisir qu'aux menaces de la douleur [...] Foucault ne soutient pas, certes, que les divers systèmes de pouvoir aient renoncé à l'usage de la force et de la violence sur le corps, à la torture ou à la peine de mort. Il affirme seulement qu'en divers milieux sociaux et en divers pays la violence brute non seulement n'est plus indispensable, mais peut devenir contre-productive⁶.

Autre problème : les analyses que nous avons présentées soutiennent que la forme de pouvoir dominante dans notre société, qu'il s'agisse de l'homophobie ou de l'ordre familial, est un système unifié, localisable, entre les mains d'un groupe social (la nouvelle droite, les médias, les homophobes), placé en haut de la structure sociale, et qui descend pour s'abattre sur les niveaux inférieurs de la société civile. En ce sens, le pouvoir est un attribut, c'est-à-dire

5. Plusieurs auteurs ont démontré comment le pouvoir politique a toujours été tenté par des mesures répressives et coercitives lors d'épidémies graves, et comment ces mesures ont toujours été inefficaces. Gunther RISSE et Elizabeth FEE expliquent toutefois que certaines approches concurrentes axées sur la prévention et l'éducation se sont graduellement interposées au cours du XXe siècle (notamment dans le cas de la polio ou de la lutte contre les maladies vénériennes), signe qu'à la lumière des avancées scientifiques et des erreurs du passé, les autorités publiques semblent avoir une certaine capacité d'apprentissage. Voir : Gunther B. RISSE (1988), « Epidemics and History : Ecological Perspectives and Social Responses », in *AIDS : The Burdens of History*, Berkeley, University of California Press, pp. 33-66. Elizabeth FEE, « Sin versus science, Venereal Disease in Twentieth-Century Baltimore », *ibid.*, pp. 121-143. Cette capacité du « pouvoir » à innover et accroître son efficacité en période d'épidémie, et lors de grands désordres de façon générale a été soulignée non seulement par Foucault, dans *Surveiller et punir*, mais aussi par d'autres auteurs tel Marc Guillaume. Le pouvoir a appris à ne pas être seulement l'imposition d'un ordre brutal et répressif, mais la mise en place d'une mécanique de création d'ordre plus souple, plus effective, qui pourra être maintenue au-delà de la période épidémique : « L'épidémie est une situation exemplaire. Un moment de grande lisibilité des mécanismes sociaux, non dans leur fonctionnement qui en l'occurrence se dérègle, mais dans leurs tendances profondes. Dans cette situation de crise surgissent des vérités souterraines et les prémices de développements ultérieurs. [...] Un peu plus d'un siècle plus tard, les règlements décrits par Foucault [à propos de la peste du XVIIe siècle] seront remplacés par une police sanitaire infiniment moins rigide certes mais aussi beaucoup plus générale, quotidienne, ramifiée et permanente. Et surtout effective [...] En termes généraux, l'ordre n'est pas nécessairement un renforcement du contrôle et de la surveillance, un accroissement du poids des appareils de pouvoir. La réponse au désordre peut être une confirmation des structures sociales menacées qui n'implique aucun alourdissement des appareils de coercition et qui peut même s'opposer à cet alourdissement. » (Marc GUILLAUME, 1978, *Éloge du désordre*, Paris, Gallimard, pp. 17-21.)

6. Remo BODEI (1986), « Pouvoir, politique, maîtrise de soi », in *Michel Foucault : du monde entier, Critique*, août-septembre, pp. 907-913.

qu'il se possède, et qu'on peut aussi en être dépossédé. Il y a donc ceux qui font jouer le pouvoir et ceux qui le subissent ou se font jouer par lui. L'affrontement pour l'appropriation du pouvoir sépare alors la société.

Encore une fois, le travail effectué par Michel Foucault ne permet plus de penser le pouvoir de cette façon. Ainsi, comme l'explique Bodei :

Un autre trait saillant de la conception du pouvoir chez Foucault est qu'il n'a pas de porteurs, ni dans les sujets, ni dans les institutions. Les sujets eux-mêmes sont au contraire constitués, modelés, par des mécanismes de pouvoir. Le pouvoir « transite », circule dans les sujets [...] Le pouvoir n'a pas de caractères substantiels, ce n'est pas une essence. Il n'est donc pas représentable par le paradigme de la marchandise : quelque chose que l'on posséderait, échangerait, vendrait et rachèterait éventuellement. Ce n'est pas une propriété qu'on pourrait aliéner [...] Le même terme « pouvoir » est pour Foucault ambigu ; son usage est purement nominaliste. C'est une façon de parler abrégée pour décrire une situation stratégique ouverte et aléatoire des rapports de force continuellement changeants. Il n'y a pas de dénominateurs communs des luttes, parce que l'ensemble des heurts locaux est réfractaire à toute unification⁷.

Et enfin, comme nous l'avons dit, il existe pour ces analyses un « dehors » du pouvoir, là où devrait se construire un scénario préventif de gestion de l'épidémie. Dans cet espace, le sujet peut accueillir positivement un certain discours et un certain savoir sur la maladie. Ceux-ci pourraient le rejoindre au cœur de la circulation de ses désirs et envies et atteindre la manière dont son corps s'adonne au plaisir sans faire appel aux procédures de domination du pouvoir. Le corps et l'identité sexuelle ne seraient plus soumis à un système qui entretient des objectifs précis à propos du sexe. Cela aussi, nous en doutons.

3. POUR UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE DE LA POLITIQUE DU SIDA

Nous croyons que la grille d'analyse empruntée, en mettant exclusivement l'accent sur ces structures de domination, sous-estime et en quelque sorte déplace les enjeux politiques de l'épidémie du sida, notamment ceux qui concernent les modes du subjectivation (la sexualité et les pratiques du soi). Cette grille laisse entendre que ce sont ces structures de domination qui agressent le champ de la subjectivité et que, dès lors, l'enjeu politique de l'épidémie du sida est de les combattre et d'empêcher leur extension dans des domaines de subjectivité aussi « sensibles » que la sexualité et les pratiques du plaisir.

Ce que nous voulons remettre en question, c'est cette analyse des rapports entre le pouvoir et la subjectivation. Nous croyons qu'il faut saisir, ainsi que l'exprime Guillaume, cette situation exemplaire que constitue l'épidémie du sida pour interroger avec plus d'acuité les rapports entre le pouvoir, les modes de subjectivation et la sexualité qui se composent dans notre actualité. Nous pourrions alors mieux comprendre pourquoi les modes de gestion répressifs des épidémies sont devenus efficaces et pourquoi, *a contrario*, l'adoption en bout de ligne de scénarios préventifs axés sur l'éducation et la responsabilisation individuelle est et sera privilégiée.

Les analyses que nous avons présentées pourront toujours souligner que c'est grâce à la lutte menée par la communauté homosexuelle contre la nouvelle droite que le scénario répressif sera rejeté, mais cela n'explique pas pourquoi le mode préventif est plus efficace, par quels moyens il parvient à atteindre ses objectifs.

Nous voulons remettre en question le mythe sous-jacent à ces analyses d'une gestion de l'épidémie du sida qui se situe en dehors du pouvoir, ou sans lui. Nous ne croyons pas que le pouvoir soit disqualifié ou exclu du scénario de responsabilisation individuelle, bien au contraire. Nous devons nous demander si le pouvoir moderne ne s'accommode pas mieux du scénario répressif. Et encore si le second ne sert pas au premier de masque, comme une cible déplacée. Il y aurait peut-être un pouvoir qui fonctionne mieux d'en bas, qui n'est ni visible, ni identifiable, sans

7. *Ibid.*, pp. 906, 907.

propriétaire, qui ne fonctionne pas à partir d'interdits ou de lois, mais qui cherche à s'exercer positivement sur le sexe, par renforcement, incitation, retournement, multiplication, suggestion. Il n'y aurait pas d'un côté le pouvoir et de l'autre le dehors du pouvoir, mais un pouvoir coexistant, immanent, interne et externe, auquel rien n'échappe et qui n'échappe à rien. Nous pourrions alors comprendre comment, à partir du bas, sans qu'intervienne la loi ou l'injonction, un discours produit des effets de vérité au cœur des pratiques du soi.

Nous croyons que l'analyse foucauldienne du fonctionnement du pouvoir moderne nous force à reformuler une problématique politique de l'épidémie du sida libérée des représentations traditionnelles du pouvoir, ce que Foucault nomme le pouvoir souverain. Comme l'écrit Bodei, citant Foucault : « le temps est venu de décapiter le roi, même théoriquement⁸ ».

Bref, il faudrait esquisser une problématique de l'épidémie du sida qui tienne compte de l'apport des travaux foucauldiens concernant les nouvelles formes de pouvoir dans notre régime de gouvernementalité actuel. Nous chercherions à voir si ce ne sont pas les catégories de pouvoir identifiées par Foucault qui risquent de « s'étendre » au cours de l'épidémie plutôt que les structures de domination identifiées par les analyses précédentes. Du coup, nous tenterions de vérifier si le scénario préventif ou éducationnel propose véritablement des modes de subjectivation libérés de toute forme d'assujettissement ou s'il n'épouse pas plutôt l'économie du pouvoir moderne qui, selon Foucault, cherche moins à dominer qu'à assujettir les corps et les âmes.

Finalement, nous chercherions à illustrer comment une stratégie qui cherche à obtenir la participation du sujet dans la construction d'une nouvelle éthique du soi et du corps sexuel fait appel à des relations de pouvoir et comment elle les fait fonctionner. Nous croyons qu'on ne peut exiger une telle efficacité de manœuvre au cœur des modes de subjectivation et de pratiques du soi sans faire appel au travail d'un pouvoir qui assujettit. Nous mettrions en lumière le réseau d'un dispositif de prévention, avec ses formes discursives et ses technologies. Alors, nous pourrions expliquer comment la production d'un discours vrai sur le risque, la maladie, le désir, le plaisir, la vie et la mort peut prendre effet sur la subjectivité et les pratiques sexuelles d'un individu mieux qu'un régime de pouvoir centré sur la loi et la coercition.

Nous le rappelons, ce travail n'est pour le moment qu'une esquisse, une indication. Il doit d'abord débiter par une compréhension approfondie du travail foucauldien, du retournement dans l'analyse qu'il a imposée.

4. MICHEL FOUCAULT ET LE POUVOIR MODERNE

Michel Foucault est un philosophe du sujet. C'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, qu'il a d'abord et avant tout cherché, à travers son œuvre, à rendre compte des pratiques du soi⁹. Reprenant le travail kantien du « Qui sommes-nous maintenant ? », Foucault s'interroge à propos de l'actualité du sujet pour découvrir qu'il est colonisé par un ensemble de pratiques de subjectivation dont il dénonce les effets d'assujettissement. Dès lors, le travail de recherche foucauldien tente de répondre aux questions suivantes : Que sont précisément ces modes de subjectivation ? D'où viennent-ils ? Comment opèrent-ils ? Quels en sont les effets ?

Foucault découvre alors que ces modes de subjectivation sont essentiellement constitués à travers un réseau serré de relations de pouvoir/savoir qui amènent le sujet à produire sa propre vérité, en le transformant en objet de connaissance de lui-même (objectivation/subjectivation), si bien que ce travail qui consiste à produire sa propre vérité débouche sur une normalisation de

8. *Ibid.*, p. 907.

9. Il existe, à notre avis, peu de synthèses satisfaisantes des éléments politiques de l'œuvre de Foucault, c'est-à-dire des synthèses des développements politiques conséquents à l'émergence de nouvelles théories politiques et d'une problématisation de la vie apparues à l'âge classique. Nous croyons qu'offrir une telle synthèse est un exercice indispensable. Pour alléger le texte, nous renvoyons aux ouvrages suivants de Michel FOUCAULT pour l'ensemble de cette partie : *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, 315 pages. *Histoire de la sexualité*, tome I, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, 211 pages. « *Omnes et singulatim*. Vers une critique de la Raison politique », in *Le Débat*, septembre-novembre 1986, pp. 5-35. « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » dans H. DREYFUS, et P. RABINOW, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, NRF, 1984, pp. 297-321. « L'œil du pouvoir », préface à la traduction française du livre de Jeremy BENTHAM, *Le Panoptique*, Paris, Belfond, 1977, pp. 11-31. « La gouvernementalité », in *Actes*, n° 54, été 1986, 15 pages.

son identité, de ses pratiques et conduites. Bref, Foucault nous annonce que le sujet moderne a été colonisé par un dispositif normalisant¹⁰ hérité d'un long processus qui a commencé par l'émergence d'une problématisation nouvelle de la vie apparue à l'âge classique¹¹. En effet, sous l'impulsion de deux nouveaux corps doctrinaux (la Raison d'État et la Police) et de changements socio-démographiques importants, la vie serait devenue à cette époque l'objet d'une attention politique soutenue. C'est-à-dire que le fait vivant (les processus vitaux de l'espèce, les conditions d'existence) a pour la première fois été posé aux États comme un problème majeur à gérer. Cette problématisation politique de la vie a graduellement entraîné un renversement de l'économie du pouvoir et la mise en place d'un nouveau régime de gouvernementalité où le corps occupe une place déterminante.

Nous aurions, à ce moment, quitté le modèle de la souveraineté, où le pouvoir est centré sur un usage répressif de la loi, pour entrer dans une nouvelle ère de pouvoir et de gouvernement, celle du bio-pouvoir. À l'intérieur de celle-ci, de nombreux dispositifs s'intéresseraient au gouvernement de la sexualité, là où se rencontrent les processus vitaux de l'espèce et la subjectivité du corps.

Les recherches de Foucault ont permis de voir à quel point ces dispositifs de pouvoir se sont progressivement emparés des détails les plus intimes de la vie quotidienne, de même que des espaces les plus intimes de l'expérience du corps et du soi. Ce régime de pouvoir serait quasiment devenu immanent à tout ce que nous sommes. Il se nourrit d'une vaste volonté de savoir qui aménage autour du sujet une panoplie de technologies destinées à l'investigation, l'enregistrement et la surveillance, et qui, simultanément, servent à reconduire le pouvoir là où les modes d'interrogation se sont déployés. Ces technologies de savoir ne cherchent pas à extraire du sujet une connaissance objective et neutre, c'est-à-dire à dégager son essence, mais plutôt à amener le sujet à reconnaître en lui-même une vérité déjà constituée de façon stratégique selon les exigences d'un moment déterminé du régime de gouvernementalité. La reconnaissance par le sujet de cette vérité stratégiquement constituée devrait produire les effets de discipline et de normalisation recherchés sur ses pratiques et conduites.

4.1 LA VIE, COMME FORCE DE L'ÉTAT

Dans un texte paru en français en 1986 intitulé « *Omnes et singulatim* », qui se veut une critique de la raison politique telle que nous la connaissons aujourd'hui, Foucault rapporte un épisode très important quant à l'évolution du pouvoir et de son rapport aux modes de subjectivation. Cet épisode, c'est celui de l'émergence aux XVI^e et XVII^e siècles d'une nouvelle philosophie politique, la Raison d'État, qui a représenté, selon Foucault, une révolution dans le champ de la pensée politique aussi importante que le fut la révolution galiléenne en sciences physiques. La pensée politique commença alors lentement à se dégager du poids des théorisations de la métaphysique chrétienne ou encore des modèles juridiques de la souveraineté.

En effet, depuis Aristote jusqu'à saint Thomas, la réflexion politique et la raison pratique s'attachaient particulièrement à découvrir et décrire l'ensemble des lois divines et des lois naturelles qui en principe ordonnaient d'une manière parfaite la marche de l'univers. L'objectif de ces penseurs était de tirer de ces observations et réflexions des prescriptions adressées à ceux qui gouvernent ici-bas afin qu'ils imitent en tout point la conduite parfaite de la nature faite par Dieu. En imitant les lois divines, dites naturelles et justes, la gouverne des hommes devenait un gouvernement de raison qui assure la justice et le bonheur.

Or, la doctrine de la Raison d'État vient proposer un autre type d'usage de l'activité rationnelle dans la conduite des hommes. Pour ce faire, la réflexion politique cherche à comprendre ce qu'est l'État. Son objectif ultime, renforcer l'État, devient une fin en soi. Voilà

10. Pour une définition exhaustive de ce que Foucault entend par dispositif, il faut lire : Gilles DELEUZE (1989), « Qu'est-ce qu'un dispositif », in *Michel Foucault. Rencontre internationale*, Paris 9, 10, 11 janvier 1988, Des Travaux, Seuil, pp. 185-193.

11. Sur la façon dont les problématisations transforment le champ politique et le régime de gouvernementalité, voir : John RAJCHMAN, « Foucault : l'éthique de l'œuvre », *Michel Foucault. Rencontre internationale, op. cit.*, pp. 249-259.

un objectif qui non seulement s'oppose aux doctrines métaphysiques et chrétiennes de l'époque, mais aussi aux recommandations de Machiavel qui cherche d'abord et avant tout à renforcer l'emprise du suzerain sur l'État et le pouvoir politique.

À quelles conclusions parviennent les théoriciens de la Raison d'État lorsqu'ils tentent de définir ce qu'est l'État ? Selon eux, ce qui marque la vie des États, c'est la rivalité qui les oppose aux autres États, tous étant condamnés à vivre dans des aires géographiques limitées et sans cesse contestées. Dans une période de l'Histoire marquée par une volonté d'expansion, des transformations économiques (développement des réseaux marchands) et démographiques (urbanisation), il devient alors impérieux, pour l'État qui cherche à accroître sa puissance, de connaître en tous points les éléments qui font sa force. Les principes généraux de sagesse et de prudence propres à la métaphysique chrétienne ne suffisent plus. Un savoir précis, concret et mesuré de cette force apparaît nécessaire pour assurer la survie et la félicité des États.

Une statistique et une arithmétique politiques se développent. Elles cherchent à définir et à mesurer la force des États respectifs. Ce qui compose cette force est l'environnement global de l'État, c'est-à-dire tout ce qui est gouverné. Il y a là la géographie de son territoire, l'inventaire de ses richesses naturelles, une étude de son climat avec les possibilités et impossibilités qui en découlent. Mais il n'y a pas seulement le facteur « environnement matériel » qui compose cette force. Il y a aussi l'environnement humain, c'est-à-dire les personnes qui habitent le territoire gouverné par l'État. Par son taux de natalité, son niveau de santé ou d'éducation, ses mouvements démographiques et autres facteurs, la population d'un État devient une richesse mesurable qui peut se comparer à la population d'un État concurrent. Ainsi, un taux de natalité approprié, des niveaux de santé et d'éducation élevés, des mouvements démographiques contrôlés font de la population d'un État une force enviable qui peut mieux être utilisée pour faire la guerre, conquérir de nouveaux marchés, assurer une agriculture plus prospère, etc. Dans ce nouveau contexte, les théoriciens de la Raison d'État affirment que l'État doit administrer les mouvements vitaux et les conditions d'existence d'une population afin de rendre celle-ci plus forte et qu'elle lui permette d'augmenter sa propre force. L'État ne peut ignorer une composante aussi fondamentale de sa force sans s'exposer à disparaître.

Donc, pour la première fois de l'histoire, le pouvoir politique entreprend de prendre en charge la vie des populations, souligne Foucault. Ce dernier démontre, à travers son œuvre, que les propos des théoriciens de la Raison d'État ne sont pas restés lettre morte, qu'il se serait bel et bien produit, à l'âge classique, un revirement dans la nature et les fonctions du pouvoir politique.

4.2 VERS L'ADMINISTRATION DES POPULATIONS : DU MODÈLE DE LA SOUVERAINETÉ AU BIO-POUVOIR

Jusqu'au XVIII^e siècle, le pouvoir politique aurait fonctionné selon le modèle de la souveraineté. Il était, tel qu'on le retrouvait prescrit dans les écrits de Machiavel, fondamentalement rattaché à la figure du Prince et à la défense de sa souveraineté. L'instrument essentiel par lequel passe le pouvoir est alors la loi. L'objet de la loi est de défendre le Prince et les droits qui sont associés à sa souveraineté. Quiconque la menace directement sera châtié par la justice qui constitue en quelque sorte le droit de réplique du souverain.

Le pouvoir s'intéresse alors d'abord et avant tout à la vie du Prince, et seulement indirectement à la vie de ses sujets, dans la mesure où ceux-ci pourraient menacer la vie du Prince ou sa souveraineté. À ce moment, on supprime la vie des sujets ou on la prélève pour la mobiliser dans le système de défense du Prince. Pour Foucault, le pouvoir souverain agit essentiellement de façon répressive à partir de la loi, d'interdits, de mises à mort et de prélèvements, et il a pour problème central la défense de l'autorité du souverain.

Cette forme de pouvoir est incompatible avec les objectifs de la Raison d'État qui favorise la force des États, au détriment de leur souveraineté. On découvrirait à l'époque que ce qui permet de garantir la survie de l'État ne se trouve pas dans l'usage de la force par le Prince, mais plutôt dans l'usage stratégique de la force des sujets. Ainsi, il revient à l'État de tenter sans cesse de majorer, renforcer et utiliser la force de sa population dans sa rivalité avec

d'autres États. Par conséquent, à côté du prélèvement des forces et des vies, de nouvelles catégories de pouvoir émergent et modifient considérablement la façon dont le pouvoir s'intéresse au corps et l'investit. En effet, comme l'explique Foucault :

L'Occident a connu depuis l'Âge classique une très profonde transformation de ces mécanismes de pouvoir. Le prélèvement tend à n'en plus être la forme majeure, mais une pièce seulement parmi tant d'autres qui ont des fonctions d'incitation, de renforcement, de contrôle, de surveillance, de majoration et d'organisation des forces qu'il soumet : un pouvoir destiné à produire des forces, à les faire croître et à les ordonner plutôt que voué à les barrer, à les faire plier ou à les détruire. (*La Volonté de savoir*, 1976, p. 179.)

Pour pouvoir organiser ces forces et les faire croître, il faut les connaître. Il faut savoir ce qu'elles sont, ce qui les constitue, ce qui leur nuit, ce qui leur est utile et indispensable. Donc, désormais, dans ses rapports à la vie, au sujet et au corps, le pouvoir ne peut plus être synonyme de secret, de loi, d'interdit, d'ordonnance et d'obligation. Il ne peut continuer à supprimer, réprimer et mettre à l'ombre ce qu'il cherche à connaître et faire croître. Il doit devenir un pouvoir positif.

Le pouvoir doit donc s'éloigner d'une volonté de prendre et de supprimer la vie et opter pour une volonté de savoir sur la vie : savoir pour l'administrer, pour pouvoir la faire croître, majorer ses forces, les ordonner, les diriger et les canaliser en tant que forces de l'État. Le pouvoir politique ne sera plus seulement synonyme de secret, de loi, d'interdits, d'ordonnances et d'obligations. Il sera de plus en plus un savoir sur la vie, fonctionnant à partir de normes de plus en plus sophistiquées et précises, patiemment définies à travers le temps et les expériences de gestion de la vie, comme des méthodes, des procédés, des discours, des théories qui constituent et situent son efficacité dans la régulation de la vie pour en tirer les meilleurs résultats.

Concrètement, sur le terrain, ce retournement se traduit par l'émergence d'un nouveau concept et domaine d'intervention pour les États, celui de la population. C'est à l'intérieur d'un autre corps doctrinal, la *Polizeiwissenschaft* ou théorie de la Police, que le concept de population apparaît. L'objet des théories de la Police est de définir les champs d'activités de l'État correspondant à la rupture du modèle de la souveraineté. En conformité avec les théoriciens de la Raison d'État, les théories de la Police systématisent la vie des sujets comme domaine privilégié d'intervention d'un État cherchant à accroître et maximiser ses forces de façon rationnelle. Ces champs ou domaines recourent les mécanismes vivants et les processus biologiques de l'espèce : naissance, mortalité, santé, durée de vie, ainsi que les conditions qui les déterminent : logement, travail, alimentation, contrôle médical, éducation. Alors seraient apparues diverses formes d'intervention régulatrice de l'État sur ce que Foucault appelle le corps-espèce :

[...] le corps traversé par la mécanique du vivant et servant de support aux processus biologiques : la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de vie, la longévité avec toutes les conditions qui peuvent les faire varier. (*La Volonté de savoir*, 1976, p. 183.)

Ces mécanismes d'intervention ciblés sur les corps constituent ce que Foucault appelle la nouvelle bio-politique des populations. Il s'agit d'une série d'interventions étatiques constituées de contrôles régulateurs sur les conditions de vie des populations, ayant comme point terminal le corps, dont l'objectif est de gérer les processus vitaux des humains déterminant la qualité et la valeur de leurs forces pour l'État.

Ces pratiques régulatrices deviennent de plus en plus globalisantes. Elles embrassent des domaines de plus en plus larges de la vie. Elles indiquent aussi un pouvoir de plus en plus totalisateur qui intègre ces pratiques régulatrices dans un vaste dispositif politique dont la logique est le renforcement du pouvoir d'État. De plus en plus, le corps et les conditions de vie deviennent objets de savoir pour des stratégies administratives qui interviennent sur eux dans le cadre de politiques de santé, d'éducation ou d'hygiène.

Voilà pourquoi Foucault parle d'un bio-pouvoir. Parce que la vie, le corps et les conditions d'existence ne rencontrent plus le pouvoir que dans un effort de prélèvement. Ils ne sont plus prioritairement des forces à abattre et à soumettre à un droit de vie et de mort, ou de périlleux objets auxquels il faut imposer des prescriptions morales et éthiques permettant le règne de la vertu et le salut dans l'au-delà. Ils sont objets d'intérêt pour un pouvoir qui les appréhende comme composante de sa force. Ils ne sont plus sous lui, mais à l'intérieur de lui. Le pouvoir et la vie des corps partagent la même félicité.

Dans ce contexte, de nouvelles sciences humaines font surface. Une nouvelle pratique scientifique s'élabore dans pratiquement tous les domaines de l'existence humaine, systématisant des données utiles sur les mouvements et l'organisation de la vie humaine, dans la mesure où elle rejoint la majoration et l'utilisation des forces du corps. Foucault pense à la démographie, l'économie, la pédagogie, l'hygiène, la médecine, l'urbanisme, etc. Ces sciences et les objectifs du pouvoir deviennent intimement mêlés.

4.3 LA DISCIPLINE DES FORCES OU L'INDIVIDUALISATION DU POUVOIR

Cette nouvelle économie du pouvoir, émergente à l'âge classique, ne pouvait être uniquement globalisante et totalisante. Elle ne pouvait efficacement gérer la vie si elle ne s'intéressait qu'aux ensembles, demeurant ainsi à distance des corps. Le pouvoir devait rejoindre chacun d'entre eux pour majorer leurs forces mais aussi les séparer pour les rendre dociles, donc utiles. Alors s'amorce le développement de la seconde figure du pouvoir moderne : celle d'un pouvoir individualisé et individualisant.

Ainsi que le suggèrent les théoriciens de la raison d'État, l'administration de la vie, après avoir découvert les lois des grands ensembles, doit maintenant porter attention aux détails. Au concept de population s'ajoute donc un nouveau concept afférent : celui d'individu. L'arithmétique et la statistique des populations ne se feront que grâce à une mise en ordre des infimes détails des conditions d'existence des humains.

Deux dilemmes se posent aux théoriciens de l'époque. Primo, il est très difficile de mettre sur pied une police de l'hygiène ou de l'habitation alors qu'on est en pleine période d'expansion démographique. Secundo, comment s'assurer que ces forces multipliées ne se retournent pas contre le pouvoir ? Le problème qui consiste à créer de plus en plus de forces, mais qui demeurent politiquement productives reste entier.

Selon Foucault, les formes anciennes d'organisation du pouvoir étaient trop déficientes pour permettre d'atteindre ces objectifs :

Ni les formes résiduelles du pouvoir féodal, ni les structures de la monarchie administrative, ni les mécanismes locaux de contrôle, ni l'enchevêtrement instable qu'ils formaient à eux tous ne pouvaient assurer ce rôle : ils en étaient bien empêchés par l'extension lacunaire et sans régularité de leur réseau, par leur fonctionnement souvent conflictuel, mais surtout par le caractère dispendieux du pouvoir qui s'y exerçait. (*Surveiller et punir*, 1975, p. 220.)

Bref, les formes anciennes du pouvoir féodal et royal exigeaient pour elles-mêmes beaucoup trop de ressources, entraînaient trop d'effets contre-productifs et de contre-résistance pour gérer les dynamiques de croissance démographique, industrielle et politique. Elles pouvaient brutaliser, dominer, réprimer ou anéantir le sujet, mais pas discipliner les forces, ni les assujettir, au sens où Foucault l'entend.

Les solutions viendront. Il faut séparer les forces des grands nombres en une multitude de petites forces séparées, isolées les unes des autres, plus facilement contrôlables, et sans effets cumulatifs hors de leur utilisation politique. Donc individualiser. Et, en plus, assujettir. Il faut que les forces maximalisées par l'intervention étatique demeurent utilisables. Il faut simultanément majorer les forces et les assujettir à une finalité politique sans diminuer la qualité de ces forces.

L'assujettissement, dans son mode de fonctionnement, se distingue d'autres formes de pouvoir telles la domination et l'exploitation. On utilise des procédés invisibles, sans chaînes et sans points de friction, pour que les coûts de contrôle et de surveillance ne soient pas trop prohibitifs. C'est-à-dire que les dépenses engagées pour le pouvoir ne dépassent pas les résultats obtenus.

Il y aura donc une mécanique de pouvoir qui fonctionne par elle-même et, encore mieux, qui est actionnée par ceux-là mêmes qui sont l'objet de son application. Nous aurons un pouvoir invisible. Il entrera à l'intérieur des corps, au cœur de la subjectivité des individus. Il fonctionnera à partir de normes, énoncées sous formes discursives, et le plus gros du travail du pouvoir sera de les intégrer à la subjectivité de chacun. Ainsi se lisent, selon Foucault, les rapports entre le corps, la subjectivité et le pouvoir moderne. Non plus un rapport répressif, mais une entreprise de normalisation disciplinante¹².

Voilà un véritable tour de force. Un pouvoir globalisant et individualisant à la fois, qui se place à la surface et à l'intérieur des corps, qui majore les forces sans qu'elles se retournent contre lui. Pour y parvenir, deux autres transformations dans l'économie du pouvoir devront se concrétiser. Le pouvoir devra récupérer et intégrer une vieille forme de pouvoir, le pouvoir pastoral, et ainsi se donner une figure bienveillante ; il devra aussi améliorer sa capacité de photographier, avec un haut niveau de résolution, le tissu social, ce qu'il fera en épousant le mode de fonctionnement d'une nouvelle figure architecturale : le Panoptique.

4.4 DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DE POUVOIR : LE PASTORAT

D'une manière générale, le pouvoir pastoral désigne une forme d'organisation des relations de pouvoir qui suggère que certains individus seraient aptes à servir d'autres individus en tant que « Princes, magistrats, prophètes, devins, bienfaiteurs ou éducateurs » (Rabinow et Dreyfus, 1984, pp. 300-305). Il s'agit d'une forme très particulière de relations de pouvoir qui a grandement évolué à travers la pensée politique des Grecs, des Hébreux et des chrétiens.

Tout d'abord, chez les Grecs, le thème du pastorat a été peu abordé rappelle Foucault. Seul Platon aurait fait du pastorat le thème central d'un de ses ouvrages, soit *Le Politique*. Dans cet ouvrage, Platon déclare que pour déterminer si un roi, un magistrat ou un chef exerce la fonction de pasteur, il faut examiner ce qu'il fait par rapport aux fonctions traditionnelles dévolues au berger :

Premièrement, le berger est le seul à la tête de son troupeau. Deuxièmement, son travail est de veiller à la nourriture de ses bêtes ; de les soigner quand elles sont malades ; de leur jouer de la musique pour les assembler, et de les guider ; d'organiser leur reproduction dans le souci d'obtenir la même progéniture. (« *Omnes et singulatim* », 1986, p. 14.)

Or, Platon affirme que ces tâches ne reviennent pas aux rois : la tâche de soigner revient au médecin, celle de fournir la nourriture à l'agriculteur, celle d'éduquer au pédagogue ou encore celle de distraire au maître de gymnase. Ce sont donc des individus n'exerçant pas des fonctions politiques qui occupent la fonction de pasteurs. Il revenait aux hommes politiques d'écrire une constitution qui serve à fixer les liens entre les hommes, à les associer dans le cadre de la cité, sans plus. Alors, pouvoir politique et pouvoir pastoral sont bel et bien dissociés. On ne peut espérer de l'homme politique qu'il puisse mener à bien sa tâche de maintenir les liens de la cité tout en prenant soin de chacun individuellement.

Ce sont les Hébreux, affirme Foucault, qui ont très largement amplifié le thème du pastorat. Dans la pensée hébraïque, Dieu (Yahvé) et David, le fondateur de la monarchie, sont les seuls à se voir attribuer le titre de pasteur. À quel type de pasteur avons-nous droit ? D'abord, le pasteur règne sur un troupeau, et c'est lui qui par sa présence et ses actions rassemble et unit les brebis. Il a également la responsabilité d'assurer le salut du troupeau par

12. Sur la production des normes, leur positivité, leurs effets d'assujettissement et de discipline, il faut voir Pierre MACHÉREY (1988), « Pour une histoire naturelle des normes », *Michel Foucault. Rencontre internationale*, op. cit., pp. 203-221 ; François EWALD (1988), « Un pouvoir sans dehors », *ibid.*, pp. 196-202.

une bienveillance permanente et aussi individualisée. Les Hébreux demandaient à leur Dieu de pourvoir quotidiennement à leur faim et à leur soif, de les sauver tous à l'approche du danger et de les conduire en sécurité vers le bon pâturage. La tâche pastorale confiée à Dieu par les Hébreux apparaît comme une forme de dévouement où le Dieu pasteur porte attention à chacune de ses brebis afin de connaître ses besoins individuels et de pouvoir les satisfaire et ainsi assurer son salut.

Ainsi, les Dieux hébraïques cumulent beaucoup plus de responsabilités que leurs homologues grecs. L'ampleur de la tâche est différente, mais ce qui est inédit, surtout, c'est le lien individuel qui unit le pasteur Dieu à chacune de ses brebis. Et on commence à penser qu'un homme politique, en l'occurrence le roi David, doit cumuler ces fonctions.

La forme de pouvoir pastoral initiée par les Hébreux sera largement renforcée par le christianisme qui l'étendra à l'ensemble de la société. Foucault soutient que le christianisme a amplifié les thèmes hébraïques du pastoral sur, entre autres, trois points extrêmement importants.

Le premier de ces changements se situe au niveau de la responsabilité du pasteur à l'égard de ses brebis. On assiste en effet à un formidable renforcement du lien moral qui relie le berger à ses brebis, de même qu'à la complexification de ce lien. Avec le christianisme, le pasteur devient directement responsable non seulement du salut de chacune de ses brebis, mais aussi de chaque acte que pose l'une d'entre elles, qu'il soit bon ou mauvais. Chaque péché ou faute commise par une brebis est imputable au pasteur et joue sur ses propres chances de salut personnel. Il s'agit donc là d'un lien de responsabilité tentaculaire et infini qui se tisse.

La deuxième modification se rapporte au principe d'obéissance. Dans la pensée chrétienne, le lien entre le pasteur et ses brebis est un lien de soumission personnelle. Les ordres monastiques vont très bien illustrer cette nouveauté. La volonté des supérieurs est une fin en soi et ses volontés doivent être accomplies sans détour. Le moine doit renoncer à sa propre volonté et à sa capacité de décider comme condition menant à son salut.

La troisième modification, et peut-être la plus importante : le pastoral chrétien a considérablement amplifié la nécessité pour le pasteur de posséder une connaissance individuelle de chacune de ses brebis, ce qui a favorisé le développement de mécanismes et techniques appropriés à cette fin. Ainsi,

[...] le berger doit être informé des besoins matériels de chaque membre du troupeau et y pourvoir quand c'est nécessaire. Il doit savoir ce qui se passe, ce que fait chacun d'eux — ses péchés publics. *Last but not least*, il doit savoir ce qui se passe dans l'âme de chacun d'eux, connaître ses péchés secrets, sa progression sur la voie de la sainteté. (« *Omnes et singulatim* », 1986, p. 18.)

Pour parvenir à cet objectif de connaissance individuelle approfondie des brebis, le christianisme a repris et intégré deux vieilles techniques helléniques de connaissance de soi : l'examen de conscience et la direction de conscience. Mais il en modifia largement l'usage, leur conférant, ce faisant, d'énormes possibilités comme techniques de pouvoir. Ainsi, l'examen de conscience servira un objectif nouveau : celui de la direction de conscience. Alors que chez les Grecs le directeur de conscience ne faisait que conseiller sans attendre qu'on lui obéisse, le directeur de conscience chez les chrétiens attend de sa brebis qu'elle lui ouvre entièrement son âme pour pouvoir la guider sur la voie du salut.

Des liens étroits entre savoir et pouvoir sont tissés. La théologie chrétienne du pastoral enseigne que le pouvoir du pasteur lui permettant d'assurer le salut de ses brebis dépend du savoir qu'il a sur chacune d'entre elles, sur tous leurs actes et toutes leurs pensées, dans tous les domaines, même les plus secrets. Et il enseigne aux brebis qu'il est dans leur intérêt de s'ouvrir au regard, aux oreilles et à la volonté d'un pasteur bienveillant qui cherche à assurer leur salut. Ce savoir/pouvoir, qui doit déboucher sur une gouverne de la conscience et des conduites de la brebis, devient coextensif à la vie entière. Le pouvoir du pasteur, avec les technologies de gouvernement que sont la direction de conscience et la connaissance de soi, s'infiltré désormais dans tous les prolongements de la vie quotidienne.

Voilà qui referme la boucle. Comment imaginer que nos États modernes, eux qui, depuis l'avènement du projet politique énoncé par les théoriciens de la Raison d'État, se sont donné comme objectif de gérer la vie dans ses moindres détails, auraient pu ignorer une telle forme de pouvoir qui se donne, elle aussi, l'immense tâche de gouverner la vie ? Et surtout, une forme de pouvoir qui se distingue par l'usage de technologies qui font entrer le pouvoir à l'intérieur de la subjectivité et des corps pour dégager des effets d'assujettissement ?

L'œuvre de Foucault s'emploie à démontrer qu'une telle perspective d'efficacité dans la gouvernance des humains et la conduite des corps et des âmes ne saurait être ignorée par ce nouveau régime de gouvernementalité qu'est le bio-pouvoir. Ainsi, le pouvoir pastoral n'a pas disparu avec la perte de vigueur de l'institution ecclésiale amorcée au XVIII^e siècle. Bien au contraire, il se serait étendu, explique-t-il, à une foule d'autres institutions, notamment la prison, l'asile, la clinique, l'école et l'État, ce qui a contribué à donner à ces derniers une figure plus humaniste et providentielle. Ce qui, en bout de ligne, va rendre ces pouvoirs acceptables et diminuer les résistances au bio-pouvoir¹³.

Ce grand État bureaucratique qui se développe comme régulateur de la vie des populations aura vite fait de récupérer les technologies d'assujettissement des individus forgées par le pastoralat chrétien pour les adopter à ses propres fins : maximiser les forces de la vie et les rendre utiles. Il pourra ainsi, en s'affichant comme un pouvoir bienveillant qui cherche à assurer le salut des individus ici-bas plutôt que dans l'autre monde, diminuer les résistances et les coûts de son application.

Le pastoralat moderne va dépasser le pastoralat chrétien et investir de façon encore plus soutenue tous les domaines de la vie. On parle de politiques de santé pour investir le corps humain. On s'intéresse à la mesure des niveaux de vie pour déterminer les habitudes d'hygiène, de logement, de nutrition, de transport, etc. On cherche à maintenir l'« ordre public » par une préoccupation constante pour la sécurité des personnes grâce à diverses mesures de protection contre les aléas de la vie (chômage, invalidité, maladie, vieillesse) et contre toute forme de menace qui puisse peser sur la vie ici-bas. Préserver et renforcer la vie sur terre suppose un pouvoir plus complexe et éclaté que sauver des âmes pour un autre monde. En faisant sans cesse surgir de nouveaux domaines de protection de la vie, ce sont aussi de nouveaux lieux de pouvoir qui font surface, un réseau sans cesse grandissant de rapports entre le pouvoir, le corps et la subjectivité.

4.5. L'ŒIL DU POUVOIR

Le bio-pouvoir moderne est une architecture à deux pôles. L'un fait de contrôles régulateurs sur les processus vitaux des populations, l'autre d'une administration des existences individuelles. À cet égard, le pouvoir moderne a récupéré les technologies du pouvoir pastoral et s'est installé dans les nombreux foyers où il s'exerçait (écoles, hôpitaux, casernes, maisons de redressement, etc.). Avec ces nombreux relais, le pouvoir moderne tente de devenir un gouvernement cohérent et intégré de l'individualité. Restait encore à déterminer comment concrètement disposer et faire fonctionner ces technologies pour qu'elles demeurent souples, économes, tout en étant reconduites dans chaque cellule de la vie quotidienne.

La disciplinarisation des populations et des individus exigera un renversement du régime de visibilité du pouvoir. Longtemps, raconte Foucault, le propre du pouvoir a été de se faire voir, de se manifester, d'être vu dans toute sa splendeur. À l'inverse, le pouvoir rejetait dans l'ombre tout ce qu'il dominait. Tout était prétexte à montrer le pouvoir, car c'est à l'éclat de sa démonstration que l'on mesurait sa puissance. C'est ce régime de visibilité au sein de l'économie du pouvoir qui présidait notamment au faste des cérémonies politiques, au type d'architecture en vogue jusqu'à l'âge classique, de même qu'au mode d'application des pénalités et des sanctions pour les crimes. Dans ce contexte, le quotidien et le mode de vie des petites gens

13. Pour Foucault, la réforme humaniste des institutions, la figure providentielle de l'État sont des éléments essentiels de l'économie du bio-pouvoir, qui impliquent un mode de fonctionnement suscitant peu de résistance, où les gouvernés font eux-mêmes fonctionner le pouvoir.

demeuraient dans la noirceur ; ils étaient bien peu visibles et le pouvoir politique s'en souciait bien peu. Celui-ci n'entretenait pas de tactique envers la manière dont les gens vivaient.

Peu à peu, les rapports entre le pouvoir et la visibilité vont se transformer. De plus en plus, le pouvoir cherchera à demeurer dans l'ombre, à ne pas être vu, à devenir anonyme et invisible. À l'inverse, ce sont les moindres détails de la vie quotidienne, la figure de chaque individu, les manières de vivre, de se nourrir, de se loger et de se reproduire de chaque être humain qui seront plongés dans une lumière intense. La lumière ne sert plus à produire le pouvoir en spectacle, mais plutôt à éclairer au grand jour le mode de vie des populations et individus. L'ombre n'a plus pour fonction de plonger dans l'indifférence et l'oubli le quotidien ennuyeux des masses plébéiennes ; elle sert désormais à préserver l'anonymat du pouvoir qui, profitant du fait qu'il n'est pas vu, se profile dans les interstices de la vie quotidienne des individus, les gardant sous une surveillance permanente.

Ce renversement dans le régime de visibilité s'est traduit concrètement par une nouvelle forme architecturale, explique Foucault. C'est dans un projet architectural très particulier, portant le nom de Panopticon, mis au point à la fin du XVIII^e siècle par l'Anglais Jeremy Bentham, que l'on peut saisir comment, par un nouvel usage de la lumière, le pouvoir politique s'est mis à fonctionner comme une entreprise disciplinaire.

À l'origine, le Panoptique avait été conçu pour la construction de prisons. Mais Foucault fait remarquer que ce projet ne s'est pas limité aux prisons et qu'il s'est étendu à la construction des écoles, des hôpitaux, des asiles, des casernes ; bref, de toutes les institutions supposant la surveillance des individus et les problèmes d'organisation qui s'y rattachent. Voici comment Foucault décrit le Panopticon de Bentham :

[...] à la périphérie un bâtiment en anneau ; au centre, une tour ; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau ; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment ; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur, correspondant aux fenêtres de la tour ; l'autre, donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part. Il suffit alors de placer un surveillant dans la tour centrale, et dans chaque cellule d'enfermer un fou, un malade, un condamné, un ouvrier, ou un écolier. Par l'effet du contre-jour, on peut saisir de la tour, se découpant exactement sur la lumière, les petites silhouettes captives dans les cellules de la périphérie. Autant de cages, autant de petits théâtres, où chaque acteur est seul, parfaitement individualisé et constamment visible. Le dispositif panoptique aménage des unités spatiales qui permettent de voir sans arrêt et de reconnaître aussitôt. En somme, on inverse le principe du cachot ; ou plutôt de ses trois fonctions — enfermer, priver de lumière et cacher — on ne garde que la première et on supprime les deux autres. La pleine lumière et le regard d'un surveillant captent mieux que l'ombre qui, finalement protégeait. La visibilité est un piège. (*Surveiller et punir*, 1975, p. 202.)

Cette forme de surveillance permet au pouvoir de formidables effets de discipline, fait remarquer Foucault. D'abord, elle sépare les individus les uns des autres, empêche les effets négatifs et potentiellement dangereux de la masse explosive où on complot et foment la révolte. Elle permet d'extraire de la masse grouillante et anonyme de la population carcérale, asilaire ou écolière, autrefois entassée, des individualités dénombrables, identifiables, donc plus facilement contrôlables. La foule, avec la force de son grand nombre, se dissout en individus isolés, séparés, maintenus en surveillance sous la lumière, comme un procédé qui permet d'accumuler les informations sur chacune de ces individualités. Donc, une mécanique ambitieuse et efficace d'individualisation et de surveillance.

Le Panoptique induit chez l'écolier, le détenu, le malade ou le fou le sentiment qu'ainsi sous la lumière, n'ayant à se mettre sous les yeux que cette tour où, tapis dans l'ombre, des surveillants le guettent, il est potentiellement surveillé. En effet, celui qui est surveillé ne peut savoir si quelqu'un à un moment précis le surveille. Il ne peut voir à l'intérieur de la tour. Mais il est sûr qu'il peut être vu à tout moment. Ce qui l'amène à se surveiller lui-même. C'est donc une architecture qui permet un fonctionnement automatique et continu du pouvoir, où on peut

relayer les gardiens, et même parfois les enlever. Et un seul gardien peut garder à vue, à la fois, un grand nombre d'individus. Bref, ce qui est maintenu ici en permanence, c'est la situation de pouvoir, et non un exercice effectif par des individus. Une relation de pouvoir permanente fonctionnant sans répit. Comme une machinerie automatique, maximisant ses effets et minimisant ses efforts, faisant circuler des informations abondantes, sans exiger que quelqu'un soit présent à tout moment pour la faire fonctionner.

Sous ce régime de visibilité, se sachant à tout moment potentiellement surveillé, chaque individu fait attention à lui-même. Il se surveille et se contraint. Sans que l'on ait recours à la force, à l'écartement, aux chaînes, aux énormes grilles et serrures, sans user de la lourdeur physique et d'astreignantes dépenses d'énergie, le pouvoir de la surveillance visible mais invérifiable fait pénétrer ses effets dans le rapport qu'entretient l'individu à lui-même. L'individu reprend cette surveillance à son compte, la reconduit, se restreint et évite ses propres tentations. Craignant à tout moment que les surveillants ne le découvrent, ne pouvant se cacher dans l'ombre et le secret, l'individu s'assujettit lui-même au pouvoir.

L'architecture du Panopticon est pour Foucault la métaphore de l'économie du pouvoir moderne. Un exercice de pouvoir détaché de la lourdeur de sa démonstration et du spectacle. Loin des bruits et des cris de la foule, sans laisser ses traces indélébiles sur la chair des suppliciés, le pouvoir devient une machinerie souple, silencieuse, imperceptible et anonyme, qui fonctionne en permanence, relayée à la fois par ceux qui exercent et ceux qui subissent le pouvoir.

Dans ce mode disciplinaire, la loi est remplacée par la norme comme pilier de l'exercice du pouvoir. Dans les grands contrôles régulateurs des populations, dans les politiques d'hygiène, de natalité ou d'urbanisation qui tentent de les appliquer, la norme s'impose par le biais de ce régime de surveillance doublement stratégique. D'abord, cette surveillance permet d'objectiver les moindres détails de la vie humaine, d'en élaborer un savoir qui permet d'énoncer des normes. Ensuite, elle permet que ces normes énoncées prennent effet de vérité, c'est-à-dire qu'elles produisent des comportements, grâce à cette situation d'assujettissement qui est créée.

Le renversement de la visibilité permet une autre stratégie : celle du pouvoir moderne qui se cache derrière les anciennes figures du pouvoir. Par exemple, comme Foucault l'explique dans le premier tome de *Histoire de la sexualité*, les discours répétés en vue d'une moralité sexuelle plus stricte ne sont en fait qu'une stratégie du pouvoir qui veut amener les individus à parler de leur sexualité, à y apporter une attention extrême, à produire un savoir sur le sexe qui sera recueilli par le pouvoir pour être utilisé dans l'élaboration d'une stratégie de normalisation de la sexualité. Pour Foucault, l'histoire de la sexualité depuis l'âge classique n'est pas celle de la répression du sexe mais, au contraire, celle de la dissémination du sexe, de « l'implantation de la perversité », point nodal du dispositif de sexualité.

Ainsi, grâce à sa figure bienveillante et à un mode de fonctionnement souple et efficace, par une série de dispositifs composés de stratégies et de tactiques normalisatrices, le pouvoir devenu coextensif à tous les domaines de la vie humaine entre dans les corps et les âmes pour modifier les comportements et induire des agirs. L'incontournable présence de « l'œil du pouvoir » produit des effets de discipline sur les corps et les pratiques des individus sans avoir à enfermer, réprimer, opprimer ou supprimer des vies. La norme constitue le moyen par lequel circulent les injonctions, les ordres, les discours et la volonté du pouvoir jusqu'à l'individu et à travers lui.

5. LE DISPOSITIF DU SIDA

L'épidémie du sida pose en tout premier plan le problème de la disciplinarisation et de la normalisation des conduites, précisément par une stratégie qui cherche à produire en discours vrai (le risque du sexe) ayant des effets de subjectivation. Il y a là de toute évidence un travail de pouvoir qui se fait d'en bas (autosurveillance, autonormalisation) et qui interpelle de façon éloquent le mode de fonctionnement du pouvoir moderne tel que mis en lumière par Foucault. Le problème pour nous serait donc de voir comment l'épidémie du sida serait l'occasion privilégiée pour le renforcement des dispositifs et technologies du bio-pouvoir. Notre pro-

blématique irait donc à contrepied des analyses que nous avons présentées au début de ce texte et qui décrivent le travail du pouvoir selon les schèmes traditionnels du modèle souverain. Nous ne nous laisserions pas distraire par les spectaculaires appels à la répression de la sexualité et à la moralisation de la société¹⁴, pour aller droit au travail souterrain du pouvoir moderne. Plus concrètement, notre priorité ne serait pas de dénoncer la façon dont la loi hétérosexuelle va s'abattre sur les corps et supprimer les droits des minorités, mais plutôt la façon dont la médecine, la psychologie et toute une série de savoirs vont tenter d'investir le corps et de coloniser les pratiques sexuelles et, plus largement, les pratiques du soi. Nous découvririons alors des effets d'assujettissement qui seraient demeurés ignorés.

Nous pourrions alors nous proposer de démontrer pourquoi, pour des raisons qui sont internes à l'économie du pouvoir moderne, la gestion répressive des épidémies serait inefficace, et pourquoi dès lors se constitue clairement dans le cadre de l'épidémie du sida un autre mode de gestion de la maladie. Nous éviterions de dire qu'il s'agit là d'une gestion « alternative » ou « communautaire » de l'épidémie, suggérant par là qu'elle se situe en dehors du champ d'action du pouvoir, pour montrer au contraire à quel point elle épouse la logique et le mode de fonctionnement du pouvoir moderne.

Nous essaierions de montrer comment le dispositif du sida est d'abord et avant tout une vaste entreprise de production de normes, d'un savoir/pouvoir sur la sexualité. Et aussi un effort concerté pour fixer les individus autour de ces normes non pas par l'usage de lois ou de forces répressives, mais par la production d'un discours vrai, et, avec en point d'appui, une pléthore de micro-pénalités qui ne cherchent pas à exclure ou enfermer, mais plutôt à corriger, redresser, améliorer, rétablir, rééduquer, guérir et soigner.

Nous chercherions à montrer que le pouvoir n'est pas l'apanage d'une catégorie sociale, mais qu'il est coextensif à la société entière. Le dispositif du sida fonctionne autant par ceux qui émettent les normes que par ceux qui les subissent. Ainsi, le scénario de responsabilisation individuelle ou de *Safe Sex* s'accommode très bien de la rationalité du pouvoir moderne qui est aussi exercé par ceux qui le subissent. Il s'agit d'une vaste entreprise de normalisation ayant pour objectif une surveillance permanente invisible et non identifiable (les campagnes de prévention cherchant à créer chez les sujets une surveillance intériorisée), produisant par et chez le sujet une vérité agissant de façon durable et stratégique sur ses comportements et son identité (la construction des désirs et le soi sexuel).

Nous tenterions d'identifier, au sein du dispositif du sida, les pôles du bio-politique et de l'anatomo-politique, faits de mesures et programmes de surveillance et de contrôle, d'enregistrements et de dénombrements, d'assignations et de vérifications, d'incitations et d'encouragements (surveillance médicale, études épidémiologiques et statistiques, dépistage, etc.) qui se déploient à l'égard des populations et des corps des individus. Nous ferions en sorte de mettre en lumière les technologies du pouvoir pastoral qui se manifestent dans ce dispositif (études du comportement sexuel, témoignages-vérité, *counselling*), cherchant à développer un savoir et une régulation accrue des comportements sexuels. Nous illustrerions la mécanique silencieuse par laquelle fonctionne ce dispositif, son régime de visibilité construit à la manière du Panoptique, transmettant les normes par relais, menant vers l'autosurveillance et l'autonormalisation du sujet, élargissant l'œil du pouvoir vers des catégories de population qui lui échappaient autrefois, tels les homosexuels, les drogués ou les prostitué(e)s (campagnes communautaires de *Safe Sex*, multiplication des colloques, symposiums, informations et services s'adressant à ces groupes depuis l'apparition du sida, etc.).

Nous chercherions à vérifier les hypothèses de Foucault, à savoir si les épidémies renforcent le bio-pouvoir, si elles permettent une sophistication de ces stratégies capables d'atteindre les individus dans ce qu'ils ont de plus intime, leur sexualité, pour y introduire une administration et une gouverne des conduites appropriées aux objectifs de prévention en période épidémique.

14. Il ne s'agit pas de nier ces réalités, mais de les remettre en perspective comme stratégie dans les dispositifs du pouvoir moderne.

Selon Foucault, ce qui s'est dessiné confusément à l'époque des grandes épidémies, c'est-à-dire les pratiques du quadrillage des villes, de l'assignation des individus, de l'enregistrement et du dénombrement des malades, du contrôle médical et policier des habitudes hygiéniques des populations, de la prescription d'usages à intégrer aux comportements individuels, fut par la suite généralisé en dehors des épidémies — lieu possible de leur naissance — comme l'archétype d'un nouveau régime de pouvoir. Nous pourrions chercher à identifier quelles seront les pratiques de pouvoir émergentes, celles qui seront renforcées ou abandonnées, et comment elles s'ajouteront à la quotidienneté du pouvoir. Et de là, nous tenterions de cerner les effets d'assujettissement qui résulteront des changements et de la continuité qui interviendront dans l'économie du pouvoir. Mais cela ne sera possible que si l'œil de l'analyse se détache de l'extraordinaire démonstration du pouvoir, si nous jetons notre regard sur ce qui se joue à l'ombre, là où le pouvoir atteint, avec la plus grande perfection dans ses effets, le corps, le sexe et les modes de subjectivation de l'individu moderne.

Pierre RIVARD
3631, rue Coloniale
Montréal (Québec)
Canada H2X 2Y7

RÉSUMÉ

Les principales analyses proposant une compréhension politique de l'épidémie du sida soutiennent que le mode de gestion de la maladie aurait été largement déterminé par des structures de domination cherchant à exercer un contrôle répressif de la sexualité, prise comme point de rencontre des pratiques du corps et de la subjectivité. Ces analyses découlent d'une conception négative du pouvoir sérieusement remise en question dans l'œuvre de Michel Foucault. En reprenant les hypothèses foucauldienne concernant le bio-pouvoir moderne, nous privilégions « une problématique du sida » qui décrit la gestion de l'épidémie comme un dispositif de normalisation de la sexualité, laissant apparaître la positivité des rapports entre le pouvoir, le corps et les modes de subjectivation.

SUMMARY

The principal analyses for understanding the politics of the AIDS epidemic maintain that the way the illness has been managed has been determined to a large extent by structures of domination which attempt to exert a repressive control over sexuality, understood as a point where bodily practices and subjectivity meet. These analyses follow from a negative conception of power, seriously challenged in Michel Foucault's work. Returning to Foucault's hypotheses concerning modern bio-power, we favor an analysis which describes the management of the epidemic as a mechanism of the normalization of sexuality, in which the positivity of relationships between power, the body and modes of subjectivization become evident.

RESUMEN

Los principales análisis que proponen una comprensión política de la epidemia de sida sostienen que el modo de gestión de la enfermedad habría sido ampliamente determinado por las estructuras de dominación buscando ejercer un control represivo de la sexualidad, considerada como punto de encuentro de las prácticas del cuerpo y de la subjetividad. Estos análisis provienen de una concepción negativa del poder seriamente puesta en cuestión en la obra de Michel Foucault. Retomando las hipótesis foucauldianas concernientes al bio-poder moderno, privilegiamos "una problemática del sida" que describa la gestión de la epidemia como un dispositivo de normalización de la sexualidad, dejando aparecer la posibilidad de las relaciones entre el poder, el cuerpo y los modos de subjetivización.